

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le 09 juin, le Comité Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Monsieur René LEMERLE.

Comité Syndical du
09/06/2022

Etaient présents : Voir liste jointe.

Etaient présents : Voir liste jointe.

Objet : **Marché JOZE – Route de Vichy : Validation du choix de l'entreprise et autorisation de signature du marché**

Délibération
n° 2022-06-23

Monsieur le Président explique que, lors du Bureau du 14 Avril 2022, les délégués ont donné leurs accords pour la réalisation d'un groupement de commande entre le SIAEP de la Basse Limagne et la commune de Joze pour la réalisation de travaux d'eau potable et d'assainissement Route de Vichy à Joze.

Date de convocation :
24/05/2022

Une convention a été signée entre les 2 Maitres d'ouvrages.

Nombre de membres
en exercice : 87
Nombre de membres
présents : 40
Nombre de suffrages
exprimés : 47

Le montant du projet AEP de travaux s'élève à **87 000 € HT**

La consultation des travaux a été lancée le 26 avril 2022 avec une remise des plis prévue le 20 mai 2022.

VOTE :
Pour : 47
Contre : 0
Abstention : 0

Après analyse des offres par le technicien du Syndicat et avis de la CAO, les résultats ont été présentés en séance.

C'est l'offre de SADE qui est la mieux-disante, avec un montant de 86 233,10 € HT pour la partie EAU POTABLE (471 430,20 € HT pour la partie assainissement).

Secrétaire de
séance :
Amalia QUINTON

DELIBERATION

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE :

- D'attribuer le marché relatif aux travaux d'eau potable à réaliser à JOZE, Route de Vichy, à l'entreprise **SADE** pour un montant de **86 233,10 € HT pour la partie eau potable.**
- Autorise le Président à signer le marché correspondant.

**FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.
Le Président,
René LEMERLE**

